

Informations de base	
2019/2791(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Produits biocides: inscrire les œufs en poudre en tant que substance active à l'annexe I	
Complétant 2009/0076(COD)	
Subject	
3.40.01 Industrie chimique, engrains, matières plastiques	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	
4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs (Commission associée)		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
08/08/2019	Publication du document de base non-légal	C(2019)05886	
08/08/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
16/10/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2791(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué

Modifications et abrogations	Complétant 2009/0076(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/01125

Portail de documentation								
Commission Européenne								
<table border="1"><thead><tr><th>Type de document</th><th>Référence</th><th>Date</th><th>Résumé</th></tr></thead><tbody><tr><td>Document de base non législatif</td><td>C(2019)05886</td><td>08/08/2019</td><td></td></tr></tbody></table>	Type de document	Référence	Date	Résumé	Document de base non législatif	C(2019)05886	08/08/2019	
Type de document	Référence	Date	Résumé					
Document de base non législatif	C(2019)05886	08/08/2019						